

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2025

| | | | | |
|--|---|---------------------|--------------|------------------|
| Nombre de conseillers en exercice : 15 | Secrétaire de séance : Michel JOVANOVIC | | | |
| Date de convocation : 10 avril 2025 | Nombre de présents : 12 | Comité secret : non | | |
| Absents : 3 | Excusé (e) s : 3 | Pouvoirs : 3 | Votants : 15 | Quorum exigé : 8 |

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 17 avril à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Christelle JOURDAN, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Éric TONDEUX, Cédric MALLEIN, Noemie EDET,

Etaient excusées : Aurélia SAINT-CLAIR (pouvoir à Nicole DURAND), Florence FRANCOIS-BRAZIER (pouvoir à Nadine GOUDARD) et Noemie NIVON (pouvoir à Annie BEGOT)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET

- Délibération pour modification du taux d'imposition
- Délibération pour attribution des subventions aux associations

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Voirie : Délibération pour demande de subvention dans le cadre des amendes de police pour investissement de sécurité routière – Compte rendu de la commission du 14 avril
- Eclairage public
- Contrôles annuels
- SDED : Délibération pour approbation du projet de renforcement de réseau BT route de Beaurepaire

PROCEDURE ECOLE

- Point sur dossier suite au choix de l'architecte

PROJET COMMERCE

- Retour sur contrôles effectués (assainissement, amiante, ...)
- Avancée du dossier

PERSONNEL

- Arrêts et remplacements
- Formations

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Absences enseignantes
- Rencontre du 14 avril avec Madame la Directrice
- Périscolaire : rencontre avec le personnel, date prochaine commission, règlement prochaine rentrée

ZONE D'ACTIVITE

- Délibération pour signature convention cadre et contrat de prestation particulier pluriannuel de 3 ans avec la CCPDA

COMPTE-RENDU REUNIONS

- SIVU, gendarmerie, DAH, vogue
- Syndicat des eaux, Clé Sage BLV
- CCPDA : commission culture, ...

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

BUDGET

Délibération n°D2025.08 : Modification du taux d'imposition foncier non bâti 2025

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal a voté lors de la dernière séance les taux d'imposition suivant :

| Taux Imposition locale | ANNEE 2025 |
|--|------------|
| Taxe Foncier Bâti | 28,13 % |
| Taxe Foncier Non Bâti | 69,64 % |
| Taxe d'habitation sur résidences secondaires | 8,81 % |

Les services de la Préfecture ne valident pas le taux foncier non bâti au nom du principe des règles de lien entre les taux. Sur demande de la Préfecture et après validation du Conseiller aux décideurs locaux Porte de DrômArdèche, Mme le Maire propose de modifier le taux foncier non bâti comme suit :

| | |
|-----------------------|---------|
| Taxe Foncier Non Bâti | 69,63 % |
|-----------------------|---------|

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°D2025.09 : Subventions aux associations 2025

Après l'analyse des dossiers de demandes de subventions des associations, il est décidé d'attribuer les subventions 2025 aux associations, en prenant en compte notamment l'importance de l'offre d'activité proposée mais aussi les soldes de trésorerie de chaque association. Le montant de la subvention attribuée à la coopérative scolaire est calculé sur la base de 3€ par enfant. Mme le Maire indique que 136 enfants sont scolarisés pour l'année scolaire 2024-2025. Pour rappel, l'attribution d'une subvention à une association est accordée que sur présentation du dossier complet. M. Marius GIRARD étant Président du CSL, il ne prend pas part au vote.

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS ET A VENIR

Voirie : La commission a recensé les panneaux abîmés ou manquants sur la commune, elle propose d'utiliser la subvention des amendes de police pour les remplacer. Mme le Maire propose d'utiliser cette subvention pour l'installation de barrières aux passages à gué en cas de fortes pluies et inondations. Des devis vont être demandés.

Délibération n°D2025.10 : Amendes de police : Achat de matériels de signalisation

Mme le Maire explique que la commune est bénéficiaire cette année du produit des amendes de police pour un montant de 2 578 €.

Mme le Maire propose de mettre à profit cette aide financière dans l'achat de matériels de signalisation.

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Nadine GOUDARD, conseillère municipale propose d'installer un sens interdit à l'entrée de la place de l'église. Beaucoup d'automobilistes passent par la place pour « éviter » le feu tricolore, ce qui peut provoquer des accidents surtout à la sortie de l'école. Le conseil municipal réfléchi à la proposition.

Corvée d'enrobée tiède : Elle est prévue le 16 mai prochain, la commission fera le tour de la commune pour répertorier les trous.

RD 519 : Suite aux nombreux accidents à l'intersection de la route des perdrix, des essais ont été réalisés et un grenailage va être fait sur la RD 519 par les services du Département de la Drôme

Impasse des Pirol : Des riverains de l'impasse du Pirol ont fait savoir qu'ils comptent interpellier le député pour que les travaux de réfection de la route soient effectués. Mme le Maire a répondu qu'elle attendait la réponse de l'agence de l'eau à sa demande de subvention pour débiter les travaux.

Fleurissement place : Joceline MARQUES et Florence FRANCOIS-BRAZIER se chargent de commander les fleurs et les mettre en place avant le 8 mai.

Contrôles annuels : Le contrôle de l'adoucisseur a été fait le 10 avril dernier. Suite à la réception d'un devis pour le changement des électrodes des défibrillateurs, Mme le Maire s'interroge sur la vétusté des appareils et propose au conseil municipal d'envisager de les remplacer.

Téléphonie : Le changement des téléphones au secrétariat a été effectué. Mme le Maire a rencontré la société KOESIO pour une présentation des abonnements fibre pour la mairie.

Eclairage public : Les travaux sont presque terminés. Mme le Maire a fait remonter quelques dysfonctionnements. Le lampadaire « penché » en face de la boulangerie sera déplacé gracieusement.

Poteau incendie : Le devis est validé, l'intervention est prévue en mai.

Fibre : Mme le Maire a reçu un technicien pour l'installation de la fibre Route de Pact. Mme le Maire ne souhaite pas que de nouveaux poteaux soient installés hormis celui prévu initialement (convention propriétaire) le long de la route et souhaite que le branchement soit fait sur les poteaux déjà en place. Malgré cet échange, un nouveau poteau a été installé. Mme le Maire se charge de recontacter le technicien.

SDED : Un renforcement réseau est prévu à partir du poste Route de Beaurepaire. L'opération est entièrement prise en charge par le SDED. Il convient au conseil municipal de prendre une délibération.

**Délibération n°D2025.11 : Territoires d'Energie Drôme : Renforcement du réseau (100 % SDED) –
Approbation du projet**

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

PROCEDURE ECOLE

Mme le Maire a validé le devis de l'Atelier Espace Architecte suite au dernier Conseil. Le cabinet travaille sur l'élaboration du marché public. Si le montant des travaux est en-dessous du montant des marchés, les travaux pourraient débuter en juin et être terminés pour la rentrée scolaire en septembre 2025.

PROJET COMMERCE

Le contrôle amiante a été fait, Mme le Maire attend le rapport. Le géomètre est intervenu ce jour pour faire le bornage avec les propriétaires au chemin de St Charles. Mme le Maire participera le 23 avril prochain à la commission accessibilité à Valence pour la partie commerce.

PERSONNEL

Mme le Maire fait un point sur les absences et les formations suivies par les agents. Les contrats des 2 agents remplaçants (cantine et agence postale) ont été reconduits.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Absences maîtresses : Pour ne pas pénaliser les enfants, la directrice a assuré les remplacements sur ses journées de décharge de direction.

CROSS : En raison de la météo, l'école se rendra au city au lieu du stade ce vendredi 18 avril.

Périscolaire : Situation très compliquée, il y a des gros problèmes de comportements de la part des enfants envers le personnel. Au retour des vacances, les agents seront plus stricts et attribueront des points rouges si nécessaire.

Commission des affaires scolaires : La commission doit se réunir pour revoir le règlement périscolaire pour la rentrée de septembre 2025 et faire le point sur les demandes de dérogation.

ZONE D'ACTIVITE

Mme le Maire explique que pour la zone d'activités de Mornay, il est proposé que la commune puisse assurer une partie de la gestion et de l'entretien de la zone d'activités par convention. Les autres prestations seront réalisées directement par la communauté de communes. A ce titre, une convention pluriannuelle de 3 ans sera signée entre les 2 parties.

**Délibération n°D2025.12 : Entretien et gestion des ZAE – ZONE d'ACTIVITE DE MORNAY :
Conventionnement avec la communauté de communes**

Approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

20h : Départ de Nadine GOUDARD, conseillère municipale

COMPTE-RENDU REUNIONS

SIVU : Le budget 2025 a été voté. Cette année la participation des communes est de 6,50 € par habitant. En 2026, le prix passera à 7 €.

Gendarmerie : Présentation du nouveau chef de brigade et présentation du bilan 2023 et 2024. Le personnel sera complet en juillet 2025.

Vogue : Le club de l'amitié et l'ACCA se sont retirés de l'organisation. La manifestation sera assurée par le comité des fêtes, le CSL et le sou des écoles. Michel JOVANOVIC, adjoint, présente la programmation. La prochaine réunion est prévue le jeudi 5 juin.

SIE : Le budget 2025 a été voté. Le syndicat a acté une revalorisation du prix de l'eau à compter de janvier 2026. La SAUR doit procéder à un contrôle de l'état du forage.

La Poste : Mme le Maire a rencontré un responsable de la Poste. Le rdv était principalement axé sur une présentation commerciale des nouveaux services proposés par le groupe. Mme le Maire a profité de cet échange pour faire remonter les problèmes liés à l'état de certaines boîtes aux lettres sur la commune.

Visio Préfecture : Point sur les dotations 2025 et sur les demandes de subventions.

DAH : La prochaine commission d'attribution des logements T4 au lotissement des cassis est prévue fin mai.

Commission culture : Présentation de la nouvelle saison culturelle et point d'étape sur le programme Amascène des 6 et 7 juin qui se déroulera sur la commune du Grand Serre.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Démonstration de tondeuse au stade : jeudi 24 avril

Ardéchoise : En attente de nouvelles informations, Marius va relancer le comité d'organisation.

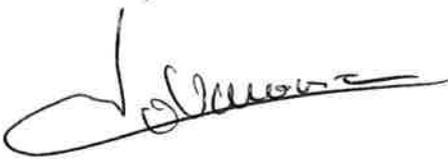
Vente aux enchères du fonds de commerce de la boulangerie : mercredi 7 mai

Prochaine réunion du conseil municipal : 15 mai 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Michel JOVANOVIC

Secrétaire de séance



Nicole DURAND

Maire

